

ses saintes & les profanes ; ils n'ont point voulu comprendre " la différence de ce qui est pur d'avec ce qui est impur ; ils ont détourné " leurs yeux de mes sabbats : & enfin j'étois indignement déshonoré au milieu d'eux.

*Mich. III. 11. 27. Car les princes étoient au milieu
Soph. III. 3. d'elle, comme des loups toujours attentifs à ravir leur proie, à répandre le sang, à perdre les ames, & à courir après le gain, pour satisfaire leur avarice.*

28. Ses prophetes mettoient l'enduit sur la muraille, sans rien mêler qui la rendit ferme : " ils excusoient les méchants, au lieu de les reprendre avec vigueur ; ils avoient de vaines visions ; & ils prophétisoient le mensonge, en disant : Voici ce que dit le Seigneur Dieu ; quoiqu'il le Seigneur n'eut point parlé.

29. Ceux du peuple aussi inventoient des impostures & des calomnies : " ils ravissoient le bien d'autrui par violence ; ils affligeoient le foible & le pauvre, & ils opprimoient les étrangers par des calomnies, " les jugeant & les condamnant sans aucune forme de justice.

30. J'ai cherché un homme parmi eux qui se présentât comme une haie entre moi & eux, qui s'opposât à moi "

Ibid. Litt. ils n'ont point compris ; ou selon l'Hébreu : ils n'ont point connu.

Ibid. Hébr. litt. ils ont caché, couverts leurs yeux.

Y. 28. Hébr. autr. Ses Prophetes ont enduit la muraille avec un mauvais mortier.

mea : inter sanctum & profanum non habuerunt differentiam : & inter pollutum & mundum non intellexerunt : & à sabbatis meis averterunt oculos suos, & coinquinabar in medio eorum.

27. Principes ejus in medio illius, quasi lupi rapientes prædam ad effundendum sanguinem, & ad perdendas animas, & avarè ad sectanda lucra.

28. Prophetæ autem ejus linebant eos absque temperamento, videntes vana, & divinantes eis mendacium, dicentes : Hæc dicit Dominus Deus, cum Dominus non sit locutus.

29. Populi terræ calumniabantur calumniam, & rapiebant violenter : egenum & pauperem affligebant, & advenam opprimebant calumniâ absque judicio.

30. Et quæsi vi de eis virum qui interponeret seipem, & staret oppositus

Y. 29. Hébr. autr. opprimoient leurs freres.

Ibid. Hébr. autr. ils opprimoient les étrangers.

Y. 30. Hébr. litt. qui se tint comme sur la brèche devant moi.

contra me pro terra, ne dissiparem eam : & non inveniri.

31. Et effudi super eos indignationem meam, in igne iræ meæ consumpsi eos : viam eorum in caput eorum reddidi, ait Dominus Deus.

pour la défense de cette terre, qui n'apaisât ma colere contre elle, afin que je ne la détruisisse point ; & je n'en ai point trouvé.

31. C'est pourquoi j'ai répandu mon indignation sur eux ; je les ai consumés dans le feu de ma colere ; & j'ai fait retomber leurs crimes sur leur tête, dit le Seigneur Dieu.

CHAPITRE XXIII.

Samarie & Jérusalem représentées sous le symbole de deux sœurs Oolla & Ooliba. Oolla devenue infidèle porte la peine de son infidélité. Ooliba devenue plus infidèle qu'Oolla boira jusqu'à la dernière goutte la coupe d'Oolla. Elles ont commis les mêmes crimes ; elles porteront aussi les mêmes peines.

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, duæ mulieres filia matris unius fuerunt,

3. & fornicatæ sunt in Ægypto, in adolescentia sua fornicatæ sunt : ibi subacta sunt ubera earum, & fractæ sunt mammae pubertatis earum.

4. Nomina autem earum, Oolla major, & Ooliba foror ejus minor : & habui eas, & pepererunt

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

2. Fils de l'homme, une même mere a eu deux filles,

3. qui sont tombées dans la fornication en Egypte, & qui s'y sont prostituées dans leur jeunesse : c'est là que leur sein a été déshonoré, " & que leur virginité a été corrompue.

4. La plus grande s'appelloit Oolla, & la plus petite s'appelloit Ooliba : elles ont été à moi ; & elles m'ont enfanté des fils & des filles. Celle qui s'ap

Y. 3. On lit dans l'Hébreu SMU MACU, illuc subacta sunt, pour SM HMACU, ibi subacta sunt.

pelle Oolla, *c'est-à-dire*, Tente, est Samarie ; & celle qui s'appelle Ooliba, *c'est-à-dire*, mon tabernacle est en elle, est Jérusalem, où mon tabernacle est en effet."

5. Oolla s'est donc élevée contre moi par sa fornication, en adorant les veaux d'or à Dan & à Béthel ; & ensuite elle a aimé d'un amour furieux ceux qu'elle aimoit, les dieux des Assyriens ses voisins,

6. vêtus d'hyacinthe & de pourpre, qui étoient princes, magistrats, & propres à allumer sa passion, tous hommes de cheval, & montés sur des chevaux.

7. Elle s'est abandonnée dans sa fornication à ces hommes choisis, qui étoient tous enfants des Assyriens ; & elle s'est souillée par ses infamies avec tous ceux dont elle étoit follement amoureuse."

¶ 2-4. Les Hébreux sortis d'une même souche, nés d'Abraham & de Sara, n'ont fait qu'un peuple, & sont demeurés unis jusqu'au schisme arrivé après la mort de Salomon. Alors ce Royaume fut séparé en deux, dont une partie composée de la Tribu de Juda & de celle de Benjamin fut nommée le Royaume de Juda, dont Jérusalem étoit la capitale ; & l'autre composée des dix autres Tribus s'appelloit le Royaume d'Israël, & sa capitale fut dans la suite Samarie. Ces deux Royaumes sortis d'une même souche sont les deux sœurs sorties d'une même mère. Oolla qui est l'aînée, & dont le nom signifie tente, représente Samarie, ou le Royaume d'Israël, au milieu duquel fut d'abord placé le tabernacle du Seigneur jusqu'à la mort du Grand-Prêtre Héli. Ooliba qui est la jeune, & dont le nom signifie, ma tente est en elle, représente Jérusalem, ou le Royaume de Juda, au milieu duquel fut placé le tabernacle du Seigneur depuis la mort du Grand-Prêtre Héli. Ces deux grandes portions de l'ancien Israël ont été quel-

filios & filias. Porrò earum nomina, Samaria Oolla, & Jerusalem Ooliba.

5. Fornicata est igitur super me Oolla, & infanivit in amatores suos, in Assyrios propinquantes,

6. vestitos hyacintho, principes, & magistratus, juvenes cupidinis, universos equites, ascensores equorum.

7. Et dedit fornicationes suas super eos electos, filios Assyriorum universos : & in omnibus in quos infanivit, in immunditiis eorum polluta est.

quelques fois comparées aux deux grandes portions du nouvel Israël, les Orientaux & les Occidentaux ; l'Eglise Grecque qui a imité le schisme de Samarie, & l'Eglise Latine qui jouit des prérogatives de Jérusalem. Les infidélités des deux sœurs Oolla & Ooliba peuvent représenter celles des Chrétiens prévaricateurs, dont les châtimens sont tracés sous le symbole des châtimens de ces deux sœurs. S. Jérôme applique en effet aux mauvais Chrétiens ce Chapitre même, ainsi que le Chapitre xvi. où sont également comparées les deux sœurs. Voyez ce qui a été dit sur cela dans la Préface.

¶ 5. Autr. les Assyriens dont elle cherchoit l'alliance, & qui s'approchoient d'elle, qui venoient vers elle. Infr. ¶ 12.

¶ 6. Hébr. autr. & des jeunes hommes qui avoient une mine avantageuse. Infr. ¶ 12.

¶ 7. Hébr. autr. & elle s'est souillée dans le culte de toutes les idoles de tous ceux dont elle étoit follement amoureuse.

8. Insuper & fornicationes suas, quas habuerat in Ægypto, non reliquit : nam & illi dormierunt cum ea in adolescentia ejus, & illi confreguerunt ubera pubertatis ejus, & effuderunt fornicationem suam super eam.

9. Propterea tradidi eam in manus amatorum suorum, in manus filiorum Assur, super quorum infanivit libidine.

10. Ipsi discooperuerunt ignominiam ejus, filios & filias ejus tulerunt, & ipsam occiderunt gladio ; & factæ sunt famosæ mulieres, & judicia perpetraverunt in ea.

11. Quod cum vidisset foror ejus Ooliba, plusquam illa infanivit libidine : & fornicationem suam super fornicationem fororis suæ,

12. ad filios Assyriorum præbuit impudenter, ducibus & magistratibus ad se venientibus, indutis

8. Elle n'a pas même quitté alors sa fornication par laquelle elle s'étoit prostituée aux Egyptiens ; car ils l'avoient aussi corrompue dans sa jeunesse ; ils avoient déshonoré son sein lorsqu'elle étoit vierge ; & ils avoient répandu sur elle leur fornication, en l'engageant dans le culte de leurs idoles.

9. C'est pourquoi je l'ai livrée entre les mains de ceux qu'elle avoit aimés, entre les mains des Assyriens, dont elle avoit été passionnée jusqu'à la fureur.

10. Ce sont eux qui ont découvert son ignominie, en la dépouillant de tous ses ornemens, qui ont enlevé les fils & les filles, qui l'ont tuée elle-même avec l'épée, qui par les jugemens qu'ils ont exercé sur elle, l'ont rendue l'exemple des femmes fameuses par leurs crimes & par leur punition."

11. Sa sœur Ooliba, après l'avoir vue punie de la sorte, au lieu de profiter de cet exemple, & de se corriger, a porté encore plus loin qu'elle la fureur de sa passion pour les idoles.

12. Elle s'est prostituée sans aucune honte aux dieux des enfants des Assyriens, par une fornication & une idolatrie qui a surpassé encore celle de sa sœur : elle s'est prostituée à des officiers

¶ 10. Hébr. autr. & elle a été alors livrée à des exécuteurs qui ont exercé sur elle des jugemens terribles. On lit dans l'Hébreu *UTHI*, & *facta est* : & les mêmes mots *SM LNSIM*, que l'on prend pour *nomen inter mulieres*, peuvent également signifier *ibi* (ou *hinc*) *exaltoribus*.

¶ 11. & 12. Hébr. autr. Sa sœur Ooliba, après avoir vu & son infidélité, & son châtimement, s'est corrompue en portant même plus loin qu'elle la fureur de sa passion, & se livrant à une fornication qui a surpassé celle de sa sœur. Elle a aimé d'un amour furieux les enfants d'Assur, *c. à. d.*

de guerre, à des magistrats qui venoient vers elle avec des habits de différentes couleurs, " à des cavaliers qui étoient montés sur leurs chevaux, & à des jeunes hommes qui avoient tous une mine avantageuse : elle a adoré tous les Dieux qu'on lui représentoit sous ces différentes figures.

13. Ainsi j'ai vu ces deux seurs marcher dans la même voie, & dans les mêmes dérèglements.

14. Mais Ooliba a augmenté encore les excès de sa fornication : car ayant vu des hommes peints sur la muraille, des images des Chaldéens tracées avec des couleurs,

15. qui avoient leurs baudriers sur les reins, & sur la tête des tiaras de différentes couleurs, qui paroissent tous des officiers de guerre, & avoient l'air des enfants de Babylone & du pays des Chaldéens, où en effet ils font nés :

16. elle s'est laissée emporter à la concupiscence de ses yeux ; elle a conçu pour eux une folle passion ; & elle leur a envoyé ses ambassadeurs en Chaldée, pour faire alliance avec eux, & pour embrasser le culte de leurs idoles.

17. Et les enfants de Babylone étant venus vers elle, & s'étant approchés de la couche de sa prostitution, en s'approchant de ses temples & de ses autels sacrilèges, ils l'ont déshonorée par leurs cérémonies infâmes : " & elle a été par

les Assyriens ; & elle s'est portée à rechercher leur alliance : elle a aimé, dis-je, les Assyriens, des Officiers de guerre, &c.

Ibid. On lit dans l'Hebreu *netul*, veste variée ; l'Interprete Syrien lisoit *relr*, hyacintho, comme au *ψ.* 6. vêtus d'hyacinthe

veste variée, equitibus qui vestabantur equis, & adolescentibus formâ cunctis egregiâ.

13. Et vidi quòd polluta esset via una ambarum.

14. Et auxit fornicationes suas : cumque vidisset viros depictos in pariete, imagines Chaldæorum expressas coloribus.

15. Et accinctos balteis renes, & tiaras tinctas in capitibus eorum, formam ducum omnium, similitudinem filiorum Babylonis, terræque Chaldæorum, in qua orti sunt,

16. insanivit super eos concupiscentiâ oculorum suorum, & misit nuntios ad eos in Chaldæam.

17. Cumque venissent ad eam filii Babylonis ad cubile mammaram, polluerunt eam stupris suis, & polluta est ab eis, & fa-

Et de pourpre.

ψ. 14. Quelques-uns croient que le terme Hébreu se doit entendre de l'indigo, couleur vive, & qui tire sur le bleu céleste.

ψ. 17. Litt. par leurs infamies.

turata

turata est anima ejus ab illis.

18. Denudavit quoque fornicationes suas, & discooperuit ignominiam suam : & recessit anima mea ab ea, sicut recesserat anima mea à sorore ejus.

19. Multiplicavit enim fornicationes suas, recordans dies adolescentiæ suæ, quibus fornicata est in terra Ægypti.

20. Et insanivit libidine super concubitum eorum, quorum carnes sunt ut carnes afinorum : & sicut fluxus equorum fluxus eorum.

21. Et visitasti scelus adolescentiæ tuæ, quando subacta sunt in Ægypto ubera tua, & confractæ sunt mammæ pubertatis tuæ.

Ibid. Hébr. litt. son ame s'est retirée d'eux, s'est dégoûtée d'eux.

Ibid. Voyez le verset 20.

ψ. 19 Hébr. aut. en renouvelant la mémoire. *Supr.* XXI. 24.

ψ. 20. Hébr. aut. Et elle a surpassé dans l'ardeur de sa passion les concubines de ces hommes dont la chair est comme la chair des ânes, &c. Il semble désigner par-là les Egyptiens. Voyez au Chap. XVI. *ψ.* 26. On lit irrégulièrement dans l'Hébr. *VTAGBN*, & *adamavit*, comme on le lit au *ψ.* 16. Les Rabbins au lieu de ramener la lecture du *ψ.* 20. à celle du *ψ.* 16. voudroient que l'on rendit celle du *ψ.* 16.

eux corrompue ; & son ame s'est rassasiée & dégoûtée d'eux. Elle a fait de nouveau alliance avec les Egyptiens.

18. Elle leur a exposé à nud ses fornications, & elle leur a découvert son ignominie, en leur découvrant sa passion pour les idoles. Pour moi, voyant ces excès, je l'ai abandonnée, & je me suis retiré d'avec elle, comme je m'étois retiré d'avec sa sœur.

19. Car elle a multiplié les crimes de sa fornication, en se souvenant de ses jours de sa jeunesse, pendant lesquels elle s'étoit prostituée dans l'Egypte au culte des idoles.

20. Et elle s'est portée à ce culte impie avec plus de fureur qu'une femme impudique n'a de passion pour se joindre à ceux dont la chair est comme la chair des ânes, " & dont l'alliance est comme celle qu'on auroit avec des chevaux.

21. C'est ainsi, fille de Jérusalem, que vous avez été passionnée pour les dieux des nations, & que vous avez renouvelé les crimes de votre jeunesse, les crimes que vous avez commis lorsque votre sein a été déshonoré dans l'Egypte, & que votre virginité y a été corrompue " par

semblable à celle du *ψ.* 20.

ψ. 21. Autr. C'est ainsi que vous avez attiré sur vous la visite des crimes de votre jeunesse ; vous avez obligé le Seigneur à rechercher vos infidélités depuis votre jeunesse, & à en tirer vengeance.

Ibid. On lit dans l'Hebreu *LMAN*, proprement, pour *LMAC* ou *BMAC*, quando subacta sunt : car ce sont ici du reste les mêmes expressions qu'au *ψ.* 3. avec cette seule différence, que l'Hebreu transpose les deux phrases, au lieu que la Vulgate ne les transpose pas. On peut remarquer que ce que la Vulgate appelle dans ces deux versets *mammæ pubertatis* paroît être dans l'Hebreu la

E e e e

ce culte impie & sacrilege.

22. C'est pourquoi, ô Ooliba, voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais susciter contre vous tous ceux que vous aimez, dont votre ame s'est rassasiée jusqu'à vous en dégouter; & je les assemblerai contre vous de toutes parts,

23. les enfants de Babylone, les plus fameux d'entre les Chaldéens, les souverains & les princes, " tous les enfants d'Assyrie, les jeunes hommes les mieux faits, " les chefs & les principaux officiers de guerre, les princes des princes, & les plus considérables d'entre tous ceux qui montent à cheval; " j'assemblerai, dis-je, tous ces adorateurs des faux dieux, pour lesquels vous avez eu tant de passion.

24. Et ils viendront à vous avec une multitude de roues & de chariots, avec une foule de peuple; & ils vous atta-

22. Propterea, Ooliba, hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego suscitabo omnes amatores tuos contra te, de quibus satiata est anima tua: & congregabo eos adversum te in circuitu,

23. filios Babylonis, & universos Chaldæos, nobiles, tyrannosque & principes, omnes filios Assyriorum, juvenes formâ egregiâ, duces & magistratus universos, principes principum, & nominatos ascensores equorum.

24. Et venient super te instructi curru & rotâ, multitudo populorum:

partie voluptueuse amores pubertatis, c'est-à-dire, *labra matricis*.

Ÿ. 22. Voyez au verset 17.

Ÿ. 23. Hébr. lit. tous les Chaldéens, Pécod, Suah & Koah, tous les enfants d'Assyrie. Quelques-uns croient que ces trois noms Hébreux peuvent être les noms des trois parties principales de l'empire des Chaldéens.

Ibid. Autr. ces jeunes hommes d'une mine avantageuse. *Supr.* Ÿ. 6. & 12.

Ibid. Autrement & selon l'Hébreu: les plus considérables de la nation, & tous ces hommes montés sur des chevaux. *Supr.* Ÿ. 6. & 12.

Ÿ. 24. L'Hébreu peut signifier: Et venient super te (à) *spinetu curru & globus cum cætu populorum*: Des chariots de guerre & des pelotons de cavalerie viendront sur vous de la région des épines avec une multitude de gens rassemblés de différents peuples. La particule *mn*, à, dont l'omission a répandu l'obscurité dans ce texte, se trou-

ve exprimée dans la Version des Septante qui au lieu de *mn hsn*, à *spinetu*, ont lu *mn hsfun*, ab *aquilone*, comme on le lit au Chapitre I. Ÿ. 4. Il est dit plusieurs fois que l'armée de Nabuchodonosor devoit venir de l'Aquilon; parce qu'elle devoit venir de la Chaldée par l'Aquilon. Mais le mot Hébreu *hsn*, qui fait la plus grande difficulté de ce texte est composé de l'article *h*, & du mot *sn* (*Sin*) que l'on peut regarder comme le singulier du mot *snim*, (*Sinnim*) employé au Livre des Proverbes xxxi. 5. où la Vulgate l'exprime par *arma*, & les Septante par *spina*; en sorte que le mot *hsn* ici employé peut signifier la région des armes, *armamentum*, où la région des épines, *spinetum*: l'une & l'autre signification peut également désigner la Chaldée, qui étoit alors pour les Juifs, une région épineuse dont les armes leur étoient formidables. On lit dans l'Hébreu *venit*, & *cum cætu*: les Septante n'ont point cette conjonction & qui paroît ici superflue.

loricâ, & clypeo, & galeâ armabuntur contra te undique: & dabo coram eis judicium, & judicabunt te judiciis suis.

25. Et ponam zelum meum in te, quem exercet tecum in furore: nasum tuum & aures tuas præcident; & quæ remanserint, gladio concident: ipsi filios tuos & filias tuas capient; & novissimum tuum devorabitur igni.

26. Et denudabunt te vestimentis tuis, & tollent vasa gloriæ tuæ.

27. Et requiescere faciam scelus tuum de te, & fornicationem tuam de terra Ægypti: nec levabis oculos tuos ad eos, & Ægypti non recordaberis amplius.

28. Quia hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego tradam te in manus eorum quos odisti; in manus, de quibus satiata est anima tua.

29. Et agent tecum in odio, & tollent omnes la-

queront de toutes parts, étant armés de cuirasses, " de boucliers & de casques: je leur donnerai le pouvoir de vous juger; & ils vous jugeront selon leurs loix.

25. Je les rendrai les exécuteurs de ma colere contre vous; & ils l'exerceront dans leur fureur. Ils vous couperont le nez & les oreilles, " comme à une femme adultère que son mari a surprise dans le crime: & ce qui restera de votre peuple, tombera par l'épée. Ils prendront vos fils & vos filles; & le feu dévorera tout ce qui sera resté de vous.

26. Ils vous dépouilleront de vos vêtements; ils enlèveront vos meubles précieux.

27. Je ferai cesser vos crimes en vous; & vous ne commettrez plus la fornication que vous avez apprise en Egypte: vous ne léverez plus vos yeux vers ces idoles que vous aviez prises pour vos dieux; & vous ne vous souviendrez plus de l'idolatrie que vous aviez apprise en Egypte.

28. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais vous livrer entre les mains de ceux que vous haïssez maintenant, après les avoir follement aimés, entre les mains de ceux dont votre ame s'est rassasiée jusqu'à vous en dégouter, " entre les mains des Chaldéens.

29. Ils vous traiteront avec haine; ils enlèveront le fruit de tous vos tra-

Ibid. Le terme Hébreu peut signifier une sorte de bouchier.

Ÿ. 25. c. à. d. ils vous désfigurent & vous ôteront tout ce qui contribuoit à votre beauté & à votre éclat.

Ÿ. 26. Lit. les instruments de votre

gloire.

Ÿ. 27. Selon l'Hébreu on pourroit traduire: vers les Egyptiens qui vous ont rompus & fouillés par leur idolatrie.

Ÿ. 28. Voyez au verset 17.

vaux; ils vous laisseront toute nue & pleine d'ignominie; & la honte de votre fornication, vos crimes & vos infamies, seront découvertes.

30. Ils vous traiteront de cette sorte, parce que vous vous êtes prostituée aux nations parmi lesquelles vous vous êtes souillée par le culte de leurs idoles.

31. Vous avez marché dans la voie de votre sœur Samarie: & je vous mettrai en main la coupe dont elle a bu, & dont elle a été enivrée.

32. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: Vous boirez de la coupe de votre sœur, de cette coupe large & profonde dont elle a bu; & vous deviendrez comme elle l'objet des insultes & des railleries des hommes, en buvant dans cette coupe grande & vaste.

33. Vous ferez enivrée par cette coupe; vous ferez remplie de douleur par cette coupe d'affliction & de tristesse, par cette coupe de votre sœur Samarie.

34. Vous la boirez, & vous la vuiderez jusqu'à la lie; vous en mangerez même les morceaux, après les avoir rompus avec les dents, comme font les ivrognes dans l'excès de leurs débauches: & vous vous déchirerez le sein dans les douleurs extrêmes que vous souffrirez infalliblement, parce que c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu: & ce que j'ai dit, ne manquera pas d'arriver.

35. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parce que vous m'a-

bores tuos, & dimittent te nudam, & ignominia plenam: & revelabitur ignominia fornicationum tuarum, scelus tuum, & fornicationes tuæ.

30. Fecerunt hæc tibi, quia fornicata es post gentes, inter quas polluta es in idolis earum.

31. In via sororis tuæ ambulasti, & dabo calicem ejus in manu tua.

32. Hæc dicit Dominus Deus: Calicem fororis tuæ bibes profundum & latum: eris in derisum, & in subsannationem, quæ est capacissima.

33. Ebrietate, & dolore repleberis: calice meroris, & tristitiæ, calice fororis tuæ Samariæ.

34. Et bibes illum, & epotabis usque ad feces, & fragmenta ejus devorabis, & ubera tua laceraabis: quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

35. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Quia

Y. 29. Hébr. lit. nue & découverte.

Y. 30. On lit dans l'Hébreu *ASH*, *faciendo*, ou *fecit*, pour *ASU*, *fecerunt*.

Y. 31. C'est le sens de l'Hébreu.

Y. 34. Hébr. lit. vous la suerez, vous en tirerez jusqu'à la dernière goutte.

oblita es mei, & projecisti me post corpus tuum, tu quoque porta scelus tuum & fornicationes tuas.

36. Et ait Dominus ad me, dicens: Fili hominis, numquid judicas Oollam, & Oolibam, & annuntias eis scelera earum?

37. Quia adulteratæ sunt, & sanguis in manibus earum, & cum idolis suis fornicatæ sunt: infuper & filios suos quos genuerunt mihi, obtulerunt eis ad devorandum.

38. Sed & hoc fecerunt mihi: Polluerunt sanctuarium meum in die illa, & sabbata mea profanaverunt.

39. Cumque immolarent filios suos idolis suis, & ingrederentur sanctuarium meum in die illa ut polluerent illud, etiam hæc fecerunt in medio domus meæ.

40. Miserunt ad viros venientes de longè, ad quos nuncium miserant:

vez oublié, & que vous m'avez rejeté derrière vous, pour ne plus penser à moi, portez aussi votre crime énorme & le poids de votre fornication.

36. Le Seigneur me dit aussi: Fils de l'homme, ne jugerez-vous point Oolla & Ooliba? & ne leur déclarerez-vous point leurs méchancetés?

37. Car ce sont des femmes adultères, qui ont les mains pleines de sang, & qui se sont prostituées à leurs idoles: elles ont pris même les enfants qu'elles avoient engendrés pour moi, & elles les ont offerts à leurs idoles, pour être dévorés pas le feu en leur honneur. Elles devoient, sans doute, se contenter d'avoir commis ces crimes énormes si opposés à la sainteté de ma loi.

38. Mais elles m'ont fait encore cet outrage; elles ont violé mon sanctuaire, en y entrant ce jour-là même; elles ont profané mes jours de sabbat par leurs impiétés.

39. Et lorsqu'elles sacrifioient leurs enfants à leurs idoles, & qu'elles entroient dans mon sanctuaire en ce jour-là pour le profaner, elles m'ont fait même cette injure au milieu de ma maison.

40. Et dans le temps qu'elles me déshonoreroient ainsi, elles ont fait chercher des hommes qui venoient de bien loin,

Y. 39. Hébr. autr. Lorsqu'elles sacrifioient leurs enfants à leurs idoles, elles entroient en ce jour-là même dans mon sanctuaire pour le profaner ainsi. Voilà ce qu'elles

ont fait au milieu même de ma maison.

Y. 40. Lit. elles ont envoyé vers des hommes, &c.

auxquels elles avoient envoyé des ambassadeurs, & lorsqu'ils sont venus, *elles leur ont rendu toutes sortes d'honneurs*: & pour les mieux recevoir, vous avez eu soin de vous laver, vous avez mis du fard sur votre visage, & vous vous êtes parée de vos ornemens les plus précieux;

41. vous vous êtes reposée sur un lit parfaitement beau, & on a mis devant vous une table magnifiquement ornée; on a fait brûler dessus, à l'honneur des idoles, mon encens & mes parfums, qui ne devoient servir qu'à m'honorer;

42. & on y entendoit la voix d'une multitude de gens qui étoient dans la joie: & Oolla & Ooliba choisissant quelques-uns de cette foule d'hommes qu'on faisoit venir du désert, elles leur mettoient leurs bracelets aux mains, & des couronnes éclatantes sur la tête, *adonnant avec eux les dieux de leur pays.*"

43. Je dis alors *en parlant de cette femme qui a vieilli dans l'adultère*: Cette vieille prostituée continuera-t-elle encore maintenant de s'abandonner à ses désordres? "Oui, répondis-je en mé-

Y. 41. Cela se peut entendre de ces lits sur lesquels on étoit couché à table.

Ibid. On lit dans l'Hebreu *LEFIN*, *ante eam*, pour *LEFNE*, *ante te*, si ce n'est que peut-être il faudroit prendre en tierce personne tous les verbes qui sont ici en seconde: le sens alors seroit: & alors ils sont venus vers celle qui s'étoit lavée pour les recevoir, qui avoit fardé ses yeux, qui s'étoit couverte de ses parures: elle s'étoit assise sur un lit éclatant de gloire; une table étoit dressée devant elle; & sur cette table elle avoit posé mon encens & mes parfums. Alors au lieu de *ANIC*, *oculos tuos*, il faudroit lire *MERIN*, *oculos suos*.

Y. 42. Hebr. aut. Et on entendoit la voix d'une multitude de gens qui étoient

itaque ecce venerunt: quibus te lavisti, & circumlinisti stibio oculos tuos, & ornata es mundo mulicbri.

41. Sedisti in lecto pulcherrimo, & mensa ornata est ante te: thymiama meum, & unguentum meum posuisti super eam.

42. Et vox multitudinis exultantis erat in ea: & in viris, qui de multitudine hominum adducebantur, & veniebant de deserto, posuerunt armillas in manibus eorum, & coronas speciosas in capitibus eorum.

43. Et dixi ei, quæ atrita est in adulteriis: Nunc fornicabitur in fornicatione sua etiam hæc.

dans la joie à cette table, & qui accompagnoient des hommes tirés de la foule, & qu'on faisoit venir du désert de l'Arabie; & ils mettoient des bracelets aux mains de ces femmes, & des couronnes éclatantes sur leur tête. Peut-être qu'au lieu de *ET VAL*, *in ea*, & *ad*, il faudroit lire *INER AL*, *inter eas ad*, qui étoient dans la joie au milieu d'elles, & qui accompagnoient, &c. Car la suite du verset revient aux deux femmes. On lit dans l'Hebreu *SUBAIM*, *Sabaos*: les Rabbins prennent pour *SBAIN*, *Sabaos*: la Vulgate suppose *UBAIM*, & *vententes*: ce seroit peut-être la simple répétition du mot *MEUBAIM*, *adultos*.

Y. 43. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *ET ENNI*, que l'on suppose être pour

44. Et ingressi sunt ad eam quasi ad mulierem meretricem; sic ingrediebantur ad Oollam & Oolibam, mulieres nefarias.

45. Viri ergo justi sunt: hi judicabunt eas judicio adulterarum, & judicio effundentium sanguinem: quia adulteræ sunt, & sanguis in manibus eorum.

46. Hæc enim dicit Dominus Deus: Adhuc ad eas multitudinem, & trade eas in tumultum, & in rapinam.

47. Et lapidentur lapidibus populorum, & confodiantur gladiis eorum: filios & filias earum interficient, & domos earum igne succendent.

48. Et auferam scelus

me temps.

44. Car ils sont entrés chez elle comme on entre chez une femme débauchée: c'est ainsi qu'ils sont entrés chez ces femmes perdues & criminelles, Oolla & Ooliba, toutes vieilles qu'elles sont.

45. Ces hommes donc, qui ont été les instruments de leurs crimes, seront aussi à leur égard les instruments de sa justice; & ce seront eux qui les jugeront comme on juge les adultères, comme on juge celles qui répandent le sang: parce qu'en effet ce sont des adultères qui ont abandonné le vrai Dieu qui les avoit prises pour ses épouses, & que leurs mains sont pleines du sang de leurs enfans, qu'elles ont immolés à leurs idoles.

46. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: Faites venir contre ces deux femmes prostituées une multitude d'hommes; & livrez-les en proie dans ce tumulte de guerre."

47. Que les peuples prennent des pierres, & qu'ils les lapident comme des adultères; qu'ils les percent de leurs épées, comme des homicides; qu'ils tuent leurs fils & leurs filles; qu'ils mettent le feu dans leurs maisons, & qu'ils les brûlent."

48. C'est ainsi que j'abolirai de dessus

ET ENNI, Nunc fornicabitur (in) fornicationibus suis ipsas. Mismédani les abandonneront aux désordres de leurs passions avec cette femme même. Peut-être faudroit-il lire *ET ENNI*, Nuncquid fornicabitur fornicationibus suis & ipsa? Continuera-t-elle elle-même les désordres de la prostitution?

Y. 44. On lit dans l'Hebreu *ET ENNI*; Et venit, pour *ET ENNI*, Et venerunt.

Y. 45. Autrement & à la lettre: Ces hommes-là sont justes en comparaison de ces femmes criminelles. C'est ainsi que ci-devant

Ezéchiël a dit que Samarie & Sodome paroissent justes, en comparaison de Jérusalem devenue beaucoup plus coupable que ses deux sœurs. *Sacer. xvi. 51. & 52.*

Ibid. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *ET ENNI*, pour *ET ENNI*, *ess.*

Y. 46. Hebr. lit. livrez-les à l'agitation & au pillage.

Y. 47. Hebr. lit. qu'ils les tranchent. On lit dans l'Hebreu *ET ENNI*, & succidat, pour *ET ENNI*, & succidat.

Ibid. c. à d. qu'ils consument leurs maisons par le feu.

la terre les crimes de Jérusalem & de Samarie, & que toutes les femmes, c'est-à-dire, toutes les nations apprendront à n'imiter pas les abominations de celles-ci."

49. Car, ô villes infidèles, vos ennemis feront retomber sur vous votre crime: vous porterez la peine qui vous est due pour le péché que vous avez commis dans le culte de vos idoles; & vous ferez que c'est moi qui suis le Seigneur Dieu, lorsque je vous aurai ainsi châtiées.

Y. 48. Hébr. lit. vos crimes, vos abominations.

CHAPITRE XXIV.

Chaudière enrouillée & pleine de chair; figure de Jérusalem assiégée par les Chaldéens. Le Seigneur annonce à Ezéchiel la perte de ce qu'il avoit de plus cher, & lui défend d'en faire aucun deuil, pour figurer l'état où se trouveroient les enfants d'Israël après la ruine du Temple.

1. LE dixième jour du dixième mois de la neuvième année de la captivité de Jéchonias, le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit:

2. Fils de l'homme, marquez bien ce jour, & écrivez-le, parce que c'est en ce jour que le Roi de Babylone a rassemblé ses troupes devant Jérusalem, & qu'il a formé le siège de cette ville.

3. Vous parlerez en figure à la maison d'Israël, qui ne cesse point de m'irriter; & vous lui direz cette parabole: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Met-

Y. 1. Hébr. lit. s'est approché, est venu sur, &c.

de terra, & discent omnes mulieres ne faciant secundum scelus earum.

49. Et dabunt scelus vestrum super vos, & peccata idolorum vestrorum portabitis: & scietis quia ego Dominus Deus.

1. ET factum est verbum Domini ad me, in anno nono, in mense decimo, decima die mensis, dicens:

2. Fili hominis, scribe tibi nomen diei hujus: in qua confirmatus est rex Babylonis adversum Jerusalem hodie.

3. Et dices per proverbium ad domum irritatricem parabolam, & loqueris ad eos: Hæc dicit Do-

minus

minus Deus: Pone ollam; pone, inquam, & mitte in eam aquam.

4. Congere frustra ejus in eam, omnem partem bonam, femur & armum, electa & ossibus plena.

5. Pinguissimum pecus affume, compone quoque strues ossium sub ea: effertur coctio ejus, & diffecta sunt ossa illius in medio ejus.

6. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Væ civitati sanguinum, ollæ cubij rubigo in ea est, & rubigo ejus non exivit de ea: per partes & per partes suas ejiçe eam; non ceciðit super eam fors.

7. Sanguis enim ejus in medio ejus est, super limpissimam petram effudit illum:

Y. 4. Hébr. autr. remplissez-la des os choisis d'entre les plus moëlleux.

Y. 5. Hébr. lit. Prenez des bêtes choisies, les meilleures, les plus grasses.

Ibid. On lit dans l'Hébreu MASSUM, ossa, peut-être pour MASTUM, ligna; mettez au dessous le bois qui doit servir de bûcher. Voyez aux Y. 9. & 10.

Y. 6. Quelques-uns pensent que l'Hébreu doit s'entendre des morceaux de la marmite même, réduite en pièces par l'auteur du feu; & non des morceaux de viande qui avoient été mis dedans: mais il faut remarquer que le texte Hébreu emploie ici le même mot *frusta ejus*, que l'on a vu au Y. 4. où il signifie bien certainement les morceaux de viandes. Au Y. 4. l'ordre est donné de les mettre dans la marmite; & ici l'ordre est donné de les en retirer. On a vu au Chap. xi. Y. 7. & suivi comment en effet Dieu en fit sortir ceux qui n'y périrent point. On lit dans l'Hébreu NFL, ceciðit, pour INFL, cadati.

Tome X.

tez une marmite sur le feu; mettez, dis-je, sur le feu une chaudière, & de l'eau dedans.

4. Remplissez-la de viande de tous les meilleurs endroits; mettez-y la cuisse, l'épaule, les morceaux choisis & pleins d'os."

5. Prenez la chair des bêtes les plus grasses; mettez au-dessous les os rangés les uns sur les autres; faites-la ensuite bouillir à gros bouillons, jusqu'à faire cuire les os mêmes au milieu de la chaudière. Puis vous direz à ce peuple:

6. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Malheur à la ville de Jérusalem: malheur à cette ville de sang, qui est comme une marmite toute enrouillée, dont la rouille n'est point sortie, quoiqu'on l'ait mise au feu: c'est pourquoi jeterai toutes les pièces de viande qui y sont, les unes après les autres, sans en réserver aucune: car c'est ainsi que les corps morts des grands & des petits qui sont au milieu de cette ville seront jetés dehors, sans qu'on jette le fort sur les habitants, pour en réserver quelques-uns."

7. Car son sang est au milieu d'elle, exposé à la vue de tout le monde, puisqu'elle l'a répandu sur les pierres les plus luisantes & les plus polies, & non sur

F f f f f